



Le Comité 50 de la pêche se réunira ce samedi



Le Conseil Européen prendra mi-décembre des mesures d'encadrement de la pêche du bar. Jean Kiffer détaillera des propositions de la commission.

GATTEVILLE-PHARE

Vingt-quatre associations et 2 565 adhérents se réuniront ce samedi 1^{er} décembre à 10 h dans la salle communale de Gatteville-le-Phare pour l'assemblée générale du Comité 50, Comité Départemental Manche de la Pêche Maritime de Loisir.

Jean Lepigouchet, président du Comité, en dévoile le programme avec, outre les rubriques classiques, la question épineuse du bar pour 2019, à débattre en présence de nombreux élus, de représentants d'administrations et de Jean Kiffer, président national de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer notamment au niveau de l'Europe.

Des sujets préoccupants vont retenir l'attention des participants, tels la qualité des eaux territoriales à Hauteville-sur-Mer et le sud de Saint-Jean-le-Thomas ayant entraîné l'interdiction de la pêche des coquillages fouisseurs et surtout engendré un travail de fond entrepris par la communauté de communes Coutances Mer et Bocage. La pêche du bar et la défense des petits ports patrimoniaux du Val de Saire et de la Hague sont présentées dans le rapport moral et d'activité par le président du Comité comme étant les "combats de l'année".

Incohérences, injustices, mesures drastiques, soutien des élus, entre autres, seront de la partie.